

la nouvelle lettre

Directeur de la publication : J. GARELLO
Commission Paritaire : 0411G87909
ISSN : 1951-4727

N°1002 du 20 juin 2009

Hebdomadaire 1,50 €



LA RETRAITE A 90 ANS

Je me réjouis de voir le Président de la République inscrire la réforme des retraites parmi les grandes priorités qui domineront la deuxième partie de son mandat. J'entends également avec plaisir le Premier Ministre dire qu'en matière de retraites il n'y a « plus de tabou ». Ces positions sont novatrices : naguère, en haut lieu, on avait décrété que la question des retraites était définitivement réglée depuis 2003, année de la réforme Fillon.

Nos deux compères auraient-ils lu notre ouvrage sur les retraites ? Ils semblent admettre maintenant que l'assurance vieillesse actuelle est en plus grand péril qu'on le croyait.

Malheureusement, ils n'ont pas eu le temps d'aller au-delà du premier chapitre du premier tome, car ils y auraient également appris : d'une part que les réformes « paramétriques » n'ont aucun effet durable, d'autre part qu'il existe une réforme sérieuse et une seule : amorcer immédiatement la transition de la répartition vers la capitalisation. Je me permets donc de leur faire un résumé rapide des chapitres oubliés, sachant qu'ils trouvent malgré tout le temps de lire chaque semaine avec ravissement La Nouvelle Lettre.

Monsieur le ministre du travail Brice Heurtefeux a déclenché les passions avec son annonce d'une retraite à 61, puis 65, puis 67 ans. Depuis une semaine on ne parle que du travail des seniors, avec un thème sous-jacent : si vous voulez avoir une retraite décente il ne faut pas compter sur les dispositions actuelles de l'assurance vieillesse, il faut que vous y mettiez du vôtre et que vous fassiez un sacrifice pour assurer vos vieux jours.

Je suis bien entendu d'accord avec ce point de départ : les lendemains ne chantent pas pour ceux qui vont partir à la retraite et peut-être même pour ceux qui y sont déjà. Je suis également d'accord avec l'évidence à la base : il n'y a pas assez de cotisants pour payer les pensions des retraités. Je conviens également qu'arithmétiquement si l'âge de la retraite est relevé, les retraités seront moins longtemps à charge, et auront cotisé plus longtemps.

AU SOMMAIRE DU N°1001 :

EDITORIAL :

La retraite à 90 ans pp. 1-2

CONJONCTURE :

La vie en rose de Christine Lagarde pp. 3-4

ACTUALITÉ :

La Nouvelle Lettre et les libéraux dans la presse p. 5 - Ce que La Poste va faire pour sauver la planète p. 5-6 - Sécu : nous nous sommes trompés p. 6 - L'été aixois p. 7

La concurrence : un service qui assure le meilleur service au moindre coût p. 8.

Abonnement de 1 an (40 n°) : 60.00€
Abonnement de soutien (1 an) : 100.00€

aleps

ASSOCIATION LIBERTE ECONOMIQUE ET PROGRES SOCIAL

35 Avenue Mac Mahon - 75017 PARIS - Tél. : 01 43 80 55 18

www.libres.org

Imprimeur : Omnis Coloris, 107 bd Jeanne d'Arc, 13005 Marseille

Mais, dans cette dernière logique, je trouve que notre ministre est trop timoré. Pourquoi pas la retraite à 70 ans (certains pays y songent d'ores et déjà, d'autres sont déjà à 67 ans et n'ont plus qu'un effort marginal pour y arriver) ? Pourquoi pas la retraite à 90 ans ?

A 90 ans, tout est réglé : nous sommes au-delà de l'espérance de vie, et nous retrouvons la situation du XIX^{ème} siècle : personne ne prend sa retraite puisqu'on meurt au travail. D'autre part, les sexagénaires, septuagénaires et octogénaires ne sont plus des pensionnés, mais de purs cotisants. Voilà notre système à nouveau équilibré.

Le Ministre a sagement expliqué que le report de l'âge de la retraite était une solution préférable aux deux autres qui pourraient se concevoir : augmenter les cotisations d'assurance vieillesse ou diminuer les pensions des retraités. Mais il ne s'est pas aperçu que ces trois solutions en reviennent au même : toujours demander plus et donner moins. Dans les trois cas, il s'agit d'une révision unilatérale des clauses du contrat passé entre la Sécurité Sociale et les Français qui y sont assujettis. Il s'agit d'une spoliation pure et simple.

Alors, maintenant que le sujet n'est plus tabou, et que nous pouvons enfin dire toute la vérité, pourquoi ne pas rappeler celle-ci : ce n'est pas en bricolant les « paramètres » du système par répartition que l'on peut régler le problème des retraites, c'est en rompant avec le système. Fondé sur le principe que les cotisations payées en 2009 permettent de payer les pensions des personnes en retraite en 2009, le système actuel par répartition est doublement stupide : il ne peut fonctionner s'il y a moins de cotisants et davantage de retraités, et l'argent des cotisations ne rapporte rien, il entre dans un tiroir caisse pour en sortir aussitôt.

C'est avec ces aberrations qu'il faut en finir, car tous les acteurs du système actuel vont s'épuiser en sacrifices successifs, de plus en plus lourds, de plus en plus injustes.

L'analyse théorique et l'expérience vécue depuis trente ans nous enseignent que le système alternatif, celui de la capitalisation, a des vertus remarquables : à moindres cotisations il assure des retraites plus importantes, il n'y a aucun risque de faillite à long terme.

Reste donc à savoir comment on gère la transition d'un système à l'autre. Ou est la difficulté ? Environ 16 millions de Français ont acquis des droits depuis qu'ils sont entrés dans le système. Ayant cotisé quarante, trente, vingt, dix ou même cinq ans, ils ne veulent pas – à juste titre – perdre les droits correspondants. Alors se pose la question de la « double charge » : comment honorer les dettes de la répartition tout en alimentant des comptes d'épargne retraites personnels ?

Notre travail a consisté à évoquer les diverses solutions possibles pour gérer la transition, et les choix entre ces solutions sont largement politiques. En général les choix les plus rentables financièrement sont ceux qui exigent le plus de courage politique. Nous avons dressé un tableau de ces choix :

- choix entre une thérapie de choc (25 ans pour éponger la répartition) et la médecine progressive (71 ans pour Martin Feldstein) ;*
- choix entre des mesures uniformes, ou modulées suivant les assurés ;*
- une modulation en fonction de l'âge, de la profession, de la situation de famille ;*
- des mesures imposées ou laissées au libre choix des assurés ;*
- des organismes de gestion de la capitalisation publics ou privés, avec monopole ou concurrence, choisis librement par les assurés ou imposés par une autorité centrale ;*
- des gestions de fonds entièrement libres, ou des placements restreints par la loi.*

Il existe des choix extrêmes : on peut aller soit vers des comptes personnels de retraite totalement entre les mains des assurés (c'est le cas du Chili depuis 25 ans, pour la plus grande satisfaction de tous), soit vers des cotisations complémentaires à des fonds de pension (on additionne au système public - qui reste en vigueur - un « deuxième » ou « troisième » pilier en capitalisation. Mais le refus de la transition n'est pas un choix, c'est un piège.

Sans doute certains, à titre personnel, ont-ils la lucidité et les moyens d'échapper au piège, et constituent une épargne suffisante sous des formes diverses (contrat d'assurance-vie par exemple). Mais il y a des millions d'assujettis à qui on demande sans cesse de « sauver » le système, et qui s'exécutent. C'est en pensant à eux que nous demandons aux gouvernants, dans leurs bonnes dispositions actuelles, d'amorcer enfin une vraie transition.

Jacques Garelo

LA VIE EN ROSE DE CHRISTINE LAGARDE

Est-ce dû à l'euphorie post électorale ou à une longue pratique de la méthode Coué ? Toujours est-il que notre ministre de l'économie présente un tableau très rassurant de l'économie française en 2010 : non seulement la croissance sera de retour, mais encore il n'y aura aucun décrochage par rapport à l'Allemagne : nous avons mieux résisté qu'elle en 2009 ; nous allons redémarrer plus vite en 2010.

C'est oublier quelques « détails » : le poids de notre dette, l'explosion de nos déficits, les fragilités de notre commerce extérieur, la place des dépenses publiques et des prélèvements obligatoires, l'effondrement de nos investissements. Question subsidiaire : si tout va bien, pourquoi la France demande-t-elle à l'Europe des modifications dans les calculs statistiques (notamment de la dette) ? Ne serait-ce pas pour masquer l'ampleur de notre dérive ?

Certains ont cru voir aux dernières élections la vie en vert. Christine Lagarde la voit en rose ; Je vois les choses autrement, mais il est vrai que je suis daltonien.

Ce qui se voit, c'est 2009, ce qui ne se voit pas, c'est 2010

Bien entendu, notre ministre n'ose pas nier la mauvaise situation économique de 2009, même s'il a fallu des mois pour qu'elle admette la réalité de la récession. Mais, il est vrai, tous les pays développés sont touchés, et avec 3% de récession, selon la commission européenne, nous ne sommes pas les plus mal lotis. Certains avancent l'argument qui tue : c'est le poids du secteur public et redistributif qui empêche la France de tomber aussi bas que certains de ses voisins. Ce n'est pas totalement faux : quand on est attaché et ficelé de tous les cotés, les cordages nous empêchent de nous effondrer. Contrepartie : quand il s'agira de rebondir, ces contraintes nous empêcheront de le faire, comme des bandelettes ligotant une momie.

On ferait donc bien de distinguer ce qui se voit (la France, du seul point de vue statistique (Pib), qui recule un peu moins que les autres en 2009), et ce qui ne se voit pas encore (elle sera incapable de redémarrer en 2010).

Car pour 2010, la commission européenne annonce déjà +0,3% de croissance du Pib en Allemagne et une nouvelle récession de 0,2% en France. Nous allons décrocher par rapport à l'Allemagne, notre premier partenaire, par rapport aux pays d'Europe de l'Est, par rapport à la Grande-Bretagne (où les signes de reprise économique se multiplient et où la production industrielle est déjà repartie à la hausse) sans parler des USA.

Mais C. Lagarde et tout le gouvernement ont de la suite dans les idées : il n'y aura pas de décrochage par rapport à l'Allemagne. Le Monde a recueilli précieusement la parole ministérielle : « Je sais que c'est une thèse à la mode en France, mais je la conteste formellement. Pour cette année, le FMI, l'OCDE, la Commission

européenne prévoient tous une récession moins marquée en France qu'en Allemagne. Pour 2010, je me méfie des prévisions au-delà d'un an, compte tenu de ce qu'est la crise et de l'imperfection des modèles économétriques ». (Quand les prévisions nous sont favorables, les modèles sont bons ; quand elles nous sont défavorables, ils sont mauvais). « La France est moins touchée que l'Allemagne par le risque déflationniste ». (Traduisons : les prix sont plus rigides et jouent moins bien leur rôle d'information et d'orientation).

Qu'est-ce qui compte : la consommation ou l'investissement ?

Argument suprême : « La consommation tient ». En effet, la consommation des ménages devrait progresser de 0,3% en 2009 et de 0,7% en 2010. Un souffle de 0,4 points peut-il faire passer le Pib de -3% à quelque chose de positif ? De toutes façons, il n'y a guère que les keynésiens (et les hommes politiques) pour croire que la consommation est un « moteur de la croissance ». Dans une économie, on investit, on produit, et l'offre crée sa propre demande, c'est à dire permet de consommer. Croire qu'un revenu venu du ciel permet de consommer de vrais produits qui n'existent pas est une illusion.

Beaucoup plus intéressant est un chiffre sur lequel C. Lagarde est plus discrète, celui des investissements productifs des entreprises : il va diminuer de 9,4% en 2009. Or c'est là le vrai moteur de la croissance et c'est surtout l'élément qui prépare la croissance future. Comment imaginer qu'avec un effondrement des investissements en 2009, la croissance puisse être positive en 2010 ? Et cela d'autant plus que même pour 2010, on prévoit encore un recul, certes plus modéré, des investissements.

C'est donc l'avenir à long terme qui est mis en cause. Enfin, qui pourrait encore imaginer qu'un nouveau « partage des profits », réduisant à coup sûr la part de l'autofinancement, arrangerait les choses ?

Les exportations pourront-elles stimuler la croissance ? Les prévisions pour 2010 convergent : le déficit, déjà abyssal, s'accroîtra encore, passant de 42 milliards en 2009 à 45,6. Ce n'est pas en soi le déficit qui est inquiétant, c'est le fait qu'il traduise une réalité : notre compétitivité recule, nos parts de marché se réduisent (20% de baisse des exportations au premier trimestre !). Est-ce la faute de la mondialisation ? Mais alors pourquoi d'autres pays, comme l'Allemagne, accumulent-ils les excédents extérieurs ?

Dépenses publiques, déficits, dette, prélèvements obligatoires : de quoi tuer le malade

Mais laissons de côté maintenant les prévisions conjoncturelles, dont je n'ai cessé ici de rappeler les faiblesses et les incertitudes, et dont on doit donc faire un usage modéré.

Les vraies inquiétudes viennent à nos yeux de la fuite en avant des dépenses publiques, des déficits et des dettes. La France, contrairement à d'autres pays comme l'Allemagne, avait déjà un déficit budgétaire avant la crise (certains disent un « déficit structurel »). Les plans de relance ont été plus « ambitieux » en France qu'en Allemagne, et les déficits nouveaux s'ajoutant aux anciens, nos finances publiques vont être en ruine. N'oublions pas qu'à l'heure actuelle sur un budget de 300 milliards le déficit est de 100 milliards, soit 7% du PIB. Qu'en sera-t-il l'an prochain ? On va probablement passer à un déficit autour de 10 %. Et sans doute les dernières prévisions des déficits de la sécurité sociale viendront-elles accentuer ce chiffre puisque l'Etat devra en prendre en charge la plus grosse part. Cet énorme déficit tient évidemment au poids des dépenses publiques. Les économistes soutiennent évidemment que ce sont les rentrées fiscales qui s'effondrent à cause de la crise, mais la vérité est que nos dépenses publiques sont désormais les plus élevées d'Europe (nous avons ôté la palme aux Suédois) : 53% du PIB. Plus de la moitié de toutes les dépenses du pays passe par l'Etat et échappe à notre libre affectation. Que fait-on pour réduire ces dépenses. A supposer qu'il y ait 30 000 fonctionnaires de moins, est-on à la hauteur de l'enjeu ? Pour mémoire : dans les années 70, Giscard affirmait

que le socialisme commençait à 40% de prélèvements obligatoires (seuil franchi sous sa présidence !)

L'autre élément qui plombra l'avenir, c'est la dette publique, conséquence des déficits annuels cumulés. On avait parlé de 1300 ou 1400 milliards ; mais la Cour des Comptes a fait observer que cela oubliait la dette sociale ; mais cela oublie surtout les retraites des fonctionnaires. Ou nous rembourserons par le laxisme monétaire, en monnaie dépréciée, en monnaie de singe (si la Banque centrale européenne veut bien sacrifier l'euro sur l'autel de la « relance »), escroquant ainsi les épargnants qui ont cru dans la signature de l'Etat, ou nous ferons payer les générations suivantes, ce qui plombra durablement croissance et pouvoir d'achat. Le Monde, qui n'est pas un champion de l'orthodoxie budgétaire, titre « La France, handicapée par sa dette, craint d'être distancée par l'Allemagne lors de la reprise mondiale ».

Il est plus simple de casser le thermomètre

Mais Madame Lagarde a de l'imagination. Elle a fait à ses homologues européens une proposition dont toute l'Europe rit encore. Pas de baisser nos dépenses publiques, pas de rembourser la dette, pas de diminuer les impôts : ça, c'est bon pour nos partenaires. Non, elle a proposé de distinguer dans les comptes publics la part de la dette relevant de la crise (donc des plans de relance : la « bonne dette » sans doute) du reste de la dette : façon « discrète » d'assouplir le pacte de stabilité : appliquer la règle du déficit maximum « hors plan de relance ». Tous les ministres ont exprimé leur vive opposition, tout en riant sous cape.

Mais la formule est intéressante : M. Sarkozy n'a-t-il pas demandé à J. Stiglitz de modifier le mode de calcul du Pib ? Nous avons eu un ministre qui calculait le solde du commerce extérieur hors pétrole (il n'avait pas osé proposer hors importations). Et pourquoi pas le nombre de chômeurs « hors demandeurs d'emplois ». Tout le monde sait bien que les meilleurs médecins commencent par casser le thermomètre et l'appareil à tension.

Madame Lagarde a tort de voir la vie en rose. Son devoir est d'abord de dire la vérité aux Français, seule façon d'envisager ensuite les vrais remèdes. Cela vaut pour toutes les couleurs politiques. Jacques Rueff l'avait déjà bien expliqué : « Soyez libéraux, soyez socialistes, mais ne soyez pas menteurs ».

Jean-Yves Naudet

LA NOUVELLE LETTRE ET LES LIBERAUX DANS LA PRESSE

Nous n'aimons pas donner dans l'autosatisfaction. Mais ces jours-ci nous avons eu le plaisir de faire une légère poussée dans les médias : nos efforts ne sont peut-être pas vains ni ignorés.

Cela a commencé avec Le Figaro-Magazine. Dans son excellente rubrique « C'est pourtant vrai ! », Mathieu Laine parle de l'ouvrage de Jacques Gareilo et Georges Lane (Futur des retraites et retraites du futur), et dit tout le bien qu'il pense de ce troisième tome consacré à la transition. Mais surtout, il cite « le président de l'Association pour la Liberté Economique et le Progrès Social (ALEPS), Jacques Gareilo » et « la dernière livraison de l'irremplaçable Nouvelle lettre (disponible par abonnement et sur www.libres.org) qui va bientôt fêter son 1000^e numéro » (C'était la semaine dernière). Merci au Figaro magazine et à Mathieu Laine.

Peut-être plus surprenant, le quotidien Le Monde, dans son supplément « Economie » a consacré trois pages au thème « Crise : les libéraux plaident non-coupable ». On y parle de l'IREF, et on y trouve de nombreuses citations d'authentiques libéraux, comme Pascal Salin et Nicolas Lecaussin. On y cite des ouvrages de nos deux amis et on donne des indications pour retrouver les thèses libérales sur internet (« Pour en savoir plus »). Trois sites sont cités, et trois seulement, dans l'ordre suivant : Libres.org ; Blog.turgot.org ; institutmolinari.org. Peut-être de quoi convertir quelques lecteurs du Monde.

Troisième exemple, Valeurs actuelles, qui a le courage de briser le silence des médias sur la visite à Paris de Vaclav Klaus à l'occasion de la sortie de son ouvrage « Planète bleue en péril vert » (IREF et librairie de l'université d'Aix). Trois pages magnifiques de Fabrice Madouas, sous le titre Vaclav Klaus, l'anti-Cohn-Bendit. Et, tout en commentant le livre, F. Madouas parle de l'Institut de Recherches Economiques et Fiscales (IREF), et du déjeuner organisé aussi par Contribuables associés et réunissant entre autres une douzaine de parlementaires autour des amis de l'Aleps, l'IREF et Contribuables.

Fabrice Madouas a eu l'intelligence d'accoler à cet article un encadré qui donne la réaction de Chantal Jouanno, secrétaire d'Etat à l'écologie, dont le discours sectaire et décalé ne fait que renforcer la thèse de Vaclav Klaus.

Au risque de friser l'incident diplomatique, elle traite les propos d'un chef d'Etat et président en exercice de l'Union européenne de « parfaitement irresponsables ». Selon elle, V. Klaus n'aurait pas de « compétences spécifiques en climatologie » (elle oui, sans doute). « Ses théories n'ont donc, à mon avis, aucune valeur ». Minimiser les bouleversements à venir « est criminel ». Va-t-on condamner Klaus pour crime contre l'humanité ?

Quand Fabrice Madouas pose la question : « V. Klaus pense que le marché peut résoudre les problèmes économiques mieux que l'Etat. Etes-vous d'accord ? », la réponse est spontanée, et mérite d'être citée : « Comme l'a dénoncé le président de la République » (le nôtre, pas Klaus qui lui, bien sûr, ne connaît rien à l'économie, alors que le nôtre est nobélisable) « l'absence de régulation du marché nous a conduit tout droit à la crise économique et financière que nous connaissons aujourd'hui. Cette situation est sans doute optimale si l'on en croit les économistes ultralibéraux. (...) Le seul marché, dans la mesure où il est imparfait, se révèle incapable de garantir la pérennité de nos ressources, la survie des espèces menacées, la santé de nos concitoyens face aux maladies environnementales ». C'est beau comme du Cohn-Bendit.

CE QUE LA POSTE VA FAIRE POUR SAUVER LA PLANETE

Restons sur l'écologie : pour sauver la Planète la Poste distribuera le courrier... plus tard.

Théoriquement elle doit délivrer le courrier dès le lendemain, soit J + 1, dans toute la France. Il paraît (ne discutons pas) que La Poste s'était engagée à arriver à un taux de 90% de J+1 en 2012 et que pour l'instant nous en sommes à 83,8%, soit quatre lettres sur cinq. A l'occasion de l'ouverture totale du marché à la concurrence, en 2011, La Poste envisage de changer sa pratique et de ne plus délivrer les lettres qu'à J+2. Intéressant : pour affronter la concurrence, on diminue la qualité des services !

Pas du tout, répond La Poste, ce délai correspond, dit-elle, à une volonté de ses clients. La réception de lettres le lendemain de leur envoi ne « correspond pas à une forte demande ». Ce qui « intéresse nos clients, est le J+1 en proximité et le J+2 au niveau national ».

C'est déjà bizarre, mais le plus étrange est à venir. Acheminer rapidement une lettre nécessite de nombreux moyens logistiques, notamment « l'utilisation d'avions volant de nuit ». Avec J+2, tout s'arrange. Jean-Paul Bailly, président de La Poste, l'a expliqué aux députés émerveillés par tant de science : « Partir dans ce sens nous permettrait de réduire le recours à l'avion, d'utiliser les machines de façon plus complète et de reculer les heures de levée ».

C'est « un coup de pouce pour l'environnement ». Mieux encore, ajoute un sénateur UMP (Président de l'observatoire de la présence postale - oui, cela existe) : J+1 « va contre les objectifs du Grenelle de l'environnement ».

La Poste est donc à la pointe du progrès. Mais cette initiative est encore trop timide à notre sens : pendant le siège de Paris, les lettres étaient mises dans des boules de fer, évoluant à la surface de la Seine. Il y avait aussi les ballons montés ; et les pigeons voyageurs. Enfin, pourquoi pas les facteurs en vélo de Paris à Marseille, pour du J+10 ? Cela laisserait moins de temps d'antenne à Besancenot : une manière plus sûre encore de sauver la planète.

SECU : NOUS NOUS SOMMES TROMPES

Reconnaissons-le humblement : nous nous étions trompés en matière de déficit de la Sécurité Sociale. Le gouvernement avait commencé par annoncer pour 2008 une amélioration, autour de 7 milliards de déficit « seulement » ; nous avons prévu au moins 8, le résultat a été pire. Pour 2009, voilà le gouvernement devenu plus réaliste : il fait voter un budget de la Sécu pour 2009 en déficit de 10,5 milliards ; nous avons annoncé 14 ou 15 milliards. Nombreux ont été ceux qui nous ont traités alors d'économistes irresponsables.

Pourtant, alors que nous ne sommes encore qu'au mois de juin, voilà que l'on annonce que le trou de la Sécu pour 2009 pourrait être de 21 milliards d'euros. Nous avons donc sous estimé l'ampleur de la crise. Et encore, est-ce la dernière estimation de la commission des comptes de la Sécu, qui avait déjà rectifié en hausse le chiffre estimé en février à 18 milliards.

Evidemment, comme l'explique le rapporteur UMP du budget de la Sécu, c'est « un déficit de crise ». Voilà de quoi rassurer, mais de qui se moque-t-on ? Bien avant la crise, et depuis plusieurs décennies, les comptes de la Sécu n'ont jamais été équilibrés. Chaque année, on les a rééquilibrés par l'augmentation des cotisations et de la baisse des prestations.

En réalité, personne ne peut prévoir en début d'année l'ampleur exacte des déficits sociaux en fin d'année. C'est logique, puisque le système est un bolide sans frein ni régulateur : les dépenses évoluent sans contrôle ni maîtrise. Alors 21 milliards ? 25 ? 30 ?

Ce que nous pouvons affirmer avec une certitude absolue, c'est que, crise ou pas, le système est structurellement déficitaire. Il l'est pour les retraites, Jacques Garello et Georges Lane l'ont montré dans leur trilogie sur les retraites, leur ouvrage devrait être le livre de chevet de tous les responsables politiques, mais aussi de tous les actifs soucieux de leur retraite future.

Il en va de même pour l'assurance maladie. Qui peut maîtriser l'évolution des dépenses dans un système de fausse gratuité, où celui qui demande des soins a le sentiment que cela ne lui coûte rien ? Avec un prix quasi-nul, le demande ne peut qu'exploser et rien ne vient la réguler.

Mais les économistes, surtout s'ils s'intéressent aux questions morales, peuvent ajouter un autre élément. En effet, un déficit croissant cela veut dire qu'on paie les dépenses à crédit, grâce à des emprunts qu'il faudra rembourser. Où est l'immoralité ? Elle est dans le fait de faire payer nos soins de santé et nos retraites de 2009 par nos petits-enfants, dans 40 ou 50 ans.

Nous transmettons des dettes à nos enfants par manque de courage, car nous ne voulons pas traiter le fond du problème. Nos dirigeants veulent éviter de léguer aux futures générations une planète-poubelle : très bien. Mais assurément ils légueront une Sécu-poubelle.

QU'EST-CE QU'UNE SOCIÉTÉ JUSTE ?

Tel est le thème du **seizième colloque d'éthique économique**, organisé à l'Université Paul Cézanne (Aix-Marseille III) par le Centre de Recherches en Ethique Economique, que dirige le professeur Jean-Yves Naudet, l'un des rédacteurs de la Nouvelle Lettre et du site www.libres.org et, en particulier, des articles de conjoncture économique.

Le thème est important et d'actualité, au moment où certains s'interrogent par exemple sur la « moralisation du capitalisme ». Le capitalisme est-il juste ou injuste, moral ou immoral ? Mais qu'est-ce que la justice ? Commutative, distributive ? Justice de résultat ou justice de procédure ? Egalité des situations ou égalité des chances ? Egalité ou promotion ?

Pour débattre de toutes ces questions, le colloque confrontera, comme chaque année, des représentants de diverses disciplines, comme la philosophie (J-F Mattei, Institut universitaire de France, et A Vandeveld, doyen de la faculté de philosophie de Leuven), la science politique (R. Draï, Aix, et K. Sigov, Kiev), la

science économique (G. Bramoullé, J-Y Naudet, Aix), la sociologie (E. Neveu, directeur IEP de Rennes), le droit (J-C. Ricci, R. Ghévantian, H. Isar, Aix),... Un débat, animé par le président Pena (Aix-Marseille III) aura lieu sur « les religions et la justice », avec le père Coulange (Studium Notre-Dame de Vie), Jean Gueit (Recteur cathédrale orthodoxe de Nice), Pierre Berthoud (Doyen faculté libre de théologie réformée), Jean-Marc Chouraqui (Institut d'études et de culture juives) et Denis Gril (Institut de recherche sur le monde arabe et musulman). Enfin la conclusion sera donnée par Philippe Beneton (Rennes), auteur notamment du « fléau du bien ».

Université Paul Cézanne (Aix-Marseille III)

Jeudi 25 et vendredi 26 juin 2009

Colloque ouvert à tous sur inscription préalable

Renseignements : Professeur J-Y Naudet

3 avenue Robert Schuman
13628 Aix en Provence Cedex 1
Tel 04 42 17 28 73

e-mail :

françoise.bensakkoun@univ-cezanne.fr

Site : www.centre-ethique.univ-cezanne.fr

LA MORALE ET LES MARCHES

Ce sera le thème de la **31ème Université d'Été de la Nouvelle Economie**.

Il est dans le prolongement de celui du Colloque d'Ethique économique.

Les patrons sont-ils des voyous ? Le marché est-ce la loi du plus fort ? La finance est-elle un commerce honteux ? La concurrence est-elle sauvage ? Le profit doit-il se partager ?

Il est temps de rappeler que la liberté économique est absolument nécessaire pour épanouir les personnalités et instaurer l'harmonie sociale.

L'an dernier la traditionnelle Université d'Été ne s'était pas tenue, principalement pour cause d'un calendrier qui donnait à choisir entre Aix et Tokyo, où se tenait la Convention Internationale de la Société du Mont.Pèlerin.

Cette année, on renoue avec la tradition et, sous la direction de Pierre Garelo, un nouveau style va prévaloir, avec une part plus importante laissée à de jeunes étudiants européens, des débats plus longs que les conférences.

Il va de soi que la ligne générale ne changera pas : il s'agit de l'un des plus grands rassemblements de la famille libérale internationale, sans doute le plus grand en Europe.

Mais il est également acquis que les têtes de liste libérales seront présentes. Les noms de Fred Aftalion, Gérard Bramoullé, Jean Philippe Delsol, Elizabeth Krecké, Jean Philippe Feldman, Jacques Garelo, Mathieu Laine, Georges Lane, Nicolas Lecaussin, Bertrand Lemennicier, Henri Lepage, Jean Yves Naudet, Pascal Salin, Patrick Simon, sont avancés côté français, tandis que les étrangers déjà confirmés sont Randy Barnett, Baudouin Bouckaert, Enrico Colombatto, Victoria Curzon Price, Leonard Liggio, Tibor Maccan, Tom Palmer, Mario Rizzo, Jiri Schwarz.

Des personnalités du monde économique et social viendront sûrement participer aux débats.

Le détail du programme sera donné dans la prochaine Nouvelle Lettre, mais dès maintenant réservez vos dates. Il est grand temps de reprendre l'initiative et de redonner espoir à ceux qui sont perturbés par la crise et trompés par la propagande étatiste.

Université Paul Cézanne (Aix-Marseille III)

Aix en Provence, 23-26 août 2009

Colloque ouvert à tous

Renseignements :

<http://summeruniv.webs.com>

<http://www.ies-europe.org>

La concurrence parfaite n'existe pas. Si vous voulez voir un marché de concurrence parfaite ouvrez un manuel d'économie. Mais vous n'en verrez nulle part ailleurs. En théorie un tel marché mettrait en scène de petits producteurs (atomicité) en très grand nombre (polycité) vendant un produit identique (homogénéité), connaissant les conditions de fonctionnement des autres (transparence), et libres d'entrer et de sortir du marché (fluidité). Pourtant ces critères de la concurrence parfaite théorique suffisent à certains pour démontrer les failles de l'économie de marché, et donnent aussi prétextes à des législateurs et à des juges pour condamner des « pratiques anti-concurrentielles », telles que fusions, absorptions, positions dominantes, etc.

Cette vision est irréaliste parce que purement statique. **La concurrence n'est pas une situation, mais un processus** : un marché est appelé à évoluer, et ce n'est ni le nombre des entreprises, ni leur taille, ni la nature de leur produit qui le rend plus ou moins concurrentiel. Quand une entreprise innove, elle est la première, donc la seule, à proposer un produit ou une technique, elle a un monopole. D'autres entreprises sont-elles empêchées de venir contester cet avantage ? La plupart du temps, un marché libre et ouvert émet des signaux de prix et de profits qui poussent de nouveaux concurrents à apparaître. En revanche, un monopole public, protégé par la loi, ne peut passer pour concurrentiel. Il y a concurrence quand le concours est ouvert.

La concurrence égale n'a aucun sens. Comme dans une compétition sportive, toutes les entreprises ne peuvent être égales, c'est-à-dire produire aux mêmes coûts et pratiquer le même prix. Il y aura nécessairement un classement et un champion. Mais le classement est revu sans cesse. Prétendre que la concurrence est « déloyale » parce que certains produisent dans de meilleures conditions que les autres, c'est reprocher à un athlète de courir trop vite.

Tous progressent grâce à la concurrence. Cela dit, comme en sport, la compétition conduit à améliorer les performances de tous. Il faut se mettre au niveau des meilleurs, et finalement une harmonisation va résulter du jeu concurrentiel. Autant l'harmonisation « préalable » à la concurrence n'a aucun sens puisqu'elle crée une égalité artificielle, autant

l'harmonisation – c'est-à-dire l'alignement sur les produits et les techniques de la meilleure qualité possible – est le résultat naturel du processus de concurrence.

La concurrence signifie un meilleur service. Ainsi le client (en dernière analyse le consommateur) est-il le principal bénéficiaire de la concurrence. Pour conquérir ou conserver leur clientèle, les

producteurs pratiquent des prix et proposent des qualités qui correspondent mieux aux désirs et aux moyens des consommateurs. **La vie économique prend son vrai sens : satisfaire les besoins de la communauté.**

Par contraste, en situation de monopole protégé, ou de subventions et d'aides de l'Etat, le producteur en prend à son aise. Une profonde injustice naît dans les pays où certains secteurs échappent à la concurrence alors que d'autres ne cessent de s'imposer des sacrifices pour rester dans la course.

La concurrence tue la concurrence. Pour ne pas se livrer une lutte fratricide, les producteurs peuvent constituer des ententes ; elles n'ont de chance de durer que si elles sont scellées par quelque réglementation publique ou accord corporatif.

En revanche, prétendre que le jeu normal de la concurrence aboutit spontanément à la constitution d'un monopole est une erreur : car dans un marché ouvert, le monopole d'un jour peut être menacé le lendemain (songeons au « monopole » d'IBM). La concurrence ne disparaît que sous la pression de ceux qui ont intérêt à la détruire. Le corporatisme et le protectionnisme veulent réellement tuer la concurrence. La mondialisation assure sa survie.

La concurrence, processus de découverte. Tout marché est processus de découverte, puisqu'il permet de trouver ce qui correspond le mieux aux besoins de la communauté. **La concurrence y introduit la diversité** : c'est la confrontation entre plusieurs solutions, issues de savoirs et de cultures différents. Le résultat en est donc une adaptation permanente. C'est au prix d'efforts incessants, mais qu'on tolère d'autant mieux qu'on y est habitué. La concurrence permet ainsi de découvrir ses propres faiblesses et ses propres capacités. C'est un miroir de l'entreprise.

LA CONCURRENCE: UN PROCESSUS QUI ASSURE LE MEILLEUR SERVICE AU MOINDRE COUT